



Le Rapport 2004 sur le Développement Humain dans le Monde Arabe : Paver la Voie au Progrès

Amman, Jordanie, 5 avril 2005 – Qu'est-ce qui pourrait se passer par la suite? Le *Rapport 2004 sur le Développement Humain dans le Monde Arabe* prévoit trois scénarios de changement possibles dans le monde arabe :

Le Maintien du Statu Quo – Les auteurs appellent ce scénario « Scénario Catastrophe Imminent ». Ne rien faire selon les auteurs intensifierait le conflit social. « L'Histoire contemporaine montre que le maintien du statu quo pourrait conduire à des soulèvements destructeurs susceptibles de forcer un transfert de pouvoir dans les pays arabes », selon les auteurs qui ajoutent que ces transferts de pouvoir pourraient bien impliquer une violence armée et des pertes humaines. Les auteurs mettent en garde contre le fait que « Si cela devait se produire », « l'avenir des pays arabes serait compromis en terme de développement humain ».

Le Scénario Idéal: l'Alternative du « Izdihar » – Selon les auteurs, la catastrophe peut être évitée. « Un processus de négociation pacifique de la redistribution du pouvoir dans les pays arabes constitue la meilleure approche possible pour une phase de transition vers une bonne gouvernance », caractérisée par la protection des libertés pour tous; une participation politique réelle; l'intégration de tous les groupes politiques et religieux qui respectent les droits et libertés des autres; des institutions efficaces, transparentes, tenues de rendre des comptes à la population; et un système judiciaire indépendant – sont autant d'éléments qui garantissent une alternance de pouvoir, en douceur et sans interruption. Le Rapport indique que seul un tel système pourra remédier aux injustices et garantir une stabilité et cohésion sociale.

Le terme « izdihar » en arabe signifie épanouissement, et fait référence à un processus susceptible à terme « de mettre en place une bonne gouvernance comme base solide pour une renaissance humaine ».

Le Scénario qui se situe « A mi-chemin entre les deux précédents » – l'Adoption de la Réforme Externe – une troisième alternative qui favorise une réforme progressive et modérée par les pays arabes. Cette alternative, bien que pas idéale, se base néanmoins sur une tentative pragmatique de tirer le meilleur des initiatives régionales et internationales, à partir du point de vue qu'il s'agit d'un partenariat à pied d'égalité, et en prenant en compte les considérations suivantes :

- Reconnaître que ces processus appartiennent aux arabes et sont initiés par eux ;
- Respecter les droits internationaux des droits de l'homme (notamment le droit à la libération nationale)
- Intégrer toutes les forces sociales ; et
- Respecter le résultat des élections libres.

Les Recommandations relatives à la réforme :

En vue de stimuler le débat sur les actions à prendre au sein de la région pour améliorer et protéger la liberté à travers une bonne gouvernance, le Rapport formule plusieurs recommandations qui pourraient paver la voie à la liberté, y compris les actions immédiates suivantes :

- Abolir l'état d'urgence
- Respecter les libertés fondamentales d'opinion, d'expression et d'association
- Garantir un système judiciaire indépendant
- Mettre fin à toute forme de marginalisation et de discrimination contre des groupes sociaux ou des minorités

Afin que la réforme soit globale, les auteurs favorisent également ce qui suit :

- Garantir les droits et libertés fondamentales : les Etats arabes doivent ratifier les éléments fondamentaux de la chartre internationale des droits de l'homme, tels qu'énoncés dans les principales conventions de droits de l'homme; ils doivent également les intégrer au sein de leur constitution, qui, à son tour, devrait se traduire par une législation appropriée.
- Eliminer le pouvoir permanent et absolu en soumettant l'exécutif à l'autorité de la loi.
- Etablir et sauvegarder le pluralisme politique : Permettre à tous les courants politiques de s'organiser et de s'engager dans la vie politique publique, y compris les partis islamiques, tant qu'ils respectent les principes de démocratie et acceptent le droit à la différence. Cela comprend également le droit d'organiser et de participer à des élections libres et justes.
- Garantir l'égalité des sexes: les lois doivent renforcer le principe d'égalité des sexes et garantir le droit de vote aux femmes.
- Autoriser les organisations de la société civile : qui ne doivent pas être soumises à des restrictions, à une surveillance ou contrôle administratif; la liberté et l'indépendance de ces organisations doivent être garanties, tout comme l'impartialité des médias officielles.
- Protéger les libertés individuelles à travers des lois qui garantissent la protection de l'individu, y compris contre les arrestations arbitraires, la torture, la détention administrative et la disparition. De plus, comme l'indique le Rapport, il est nécessaire d'affirmer « le principe du droit de l'individu à des indemnités pour le dommage subi du fait qu'il a été privé de liberté par l'emprisonnement ou la détention préventive, alors qu'il est accusé de délits dont il s'avère être innocent ».

* * *

Pour de plus amples informations sur le RDHA, visiter : www.undp.org/rbas/ahdr

Pour de plus amples informations, prière de s'adresser à :

Nadine Shamounki, PNUD, responsable des communications,

Tél. : +1 (212) 906-5171 ou Portable : +44-7709-415-462; courriel : nadine.shamounki@undp.org

Ou:

William Orme, PNUD, Chef, section des médias

Tél. : +1 (212) 906-5382 ou Portable : +1 (917) 607-1026; courriel : william.orme@undp.org

* * *

Le PNUD est le réseau mondial de développement dont dispose le système des Nations Unies. Il prône le changement, et relie les pays aux connaissances, expériences et ressources dont leurs populations ont besoin pour améliorer leur vie. Nous sommes présents sur le terrain dans 166 pays, les aidant à identifier leurs propres solutions aux défis nationaux et mondiaux auxquels ils sont confrontés en matière de développement.

Pour une description des activités du PNUD, veuillez visiter <http://www.undp.org/french/>

Si vous souhaitez recevoir d'autres bulletins d'information du PNUD sur les questions de développement et les projets entrepris dans le monde entier, veuillez vous abonner à :

http://www.undp.org/french/newsroom-f/subscribe_french.html